Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 83 (1995)

Heft: 3

Artikel: AVS : quels remous !...

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-280627

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

AVS: quels remous!...

En décembre, le comité de Femmes suisses *s'élevait contre la méthode utilisée pour récolter des signatures contre la 10e révision de l'AVS et réagissait auprès de la Chancellerie fédérale par une demande en nullité des signatures ainsi obtenues. Les réactions n'ont pas manqué, parfois épidermiques et courroucées; de nombreuses lectrices nous ont écrit. Le débat est ouvert.*

Scandalisées ou approbatives, nombreuses sont les lectrices qui ont réagi à notre prise de position concernant la dixième révision de l'AVS, ce qui prouve combien cette question touche un point sensible chez toutes les féministes, quelles que soient leurs tendances. Qu'elles en soient remerciées. Tout d'abord, les quelque cent cinquante lectrices et lecteurs qui ont signé notre pétition. Les autres enfin, que notre prise de position a parfois blessées, souvent révoltées, et auxquelles nous répondons aujourd'hui.

Les lettres qui nous sont parvenues sont trop nombreuses pour qu'il nous soit possible de toutes les publier in extenso. Par ailleurs, la publication d'extraits sortis de leur contexte nous paraît une démarche risquée, peu respectueuse de l'unité de pensée de nos correspondantes. Nous avons donc choisi de ne publier qu'une seule lettre, celle de Christiane Brunner, qui nous paraît assez exemplaire des réactions négatives reçues. Suit ensuite une synthèse des arguments évoqués par chacune.

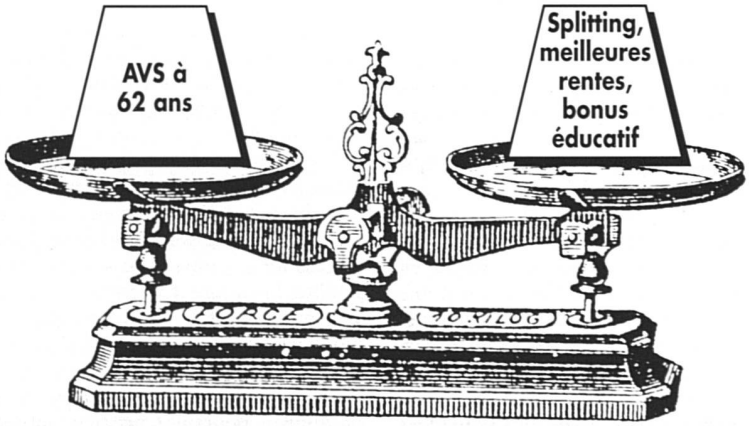

Toute la problématique repose sur le poids que l'on attribue à l'un ou l'autre des côtés de la balance.

La parole à l'USS

Mesdames et chères amies,

Le titre que nous avons choisi pour le référendum «contre le relèvement de l'âge de la retraite des femmes!» exprime très clairement la volonté des initiants et initiantes du référendum de s'opposer au relèvement de l'âge de la retraite des femmes, bien qu'ils/elles soient tout aussi clairement en faveur de la 10e révision de l'AVS. Cette volonté se manifeste explicitement par le besoin que nous avons ressenti d'assortir le lancement du référendum du lancement simultané d'une initiative garantissant la mise en vigueur de la 10e révision de l'AVS, telle qu'elle a été adoptée et sans nouveau passage devant le Parlement fédéral. Le slogan choisi pour le référendum n'est donc en aucun cas trompeur et les droits démocratiques des personnes signataires n'ont en aucun cas été bafoués.

La récolte de signatures a entraîné un vif succès et je crois pouvoir affirmer que les personnes qui ont signé le référendum connaissaient très exactement les tenants et les aboutissants de cette affaire. Elles savaient et elles l'exprimeront au moment du vote que le référendum entraîne une mise en cause de l'ensemble de la 10e révision de l'AVS, mais que la majorité parlementaire a délibérément choisi de mettre dans le même paquet législatif tous les acquis de la 10e révision de l'AVS et l'augmentation de l'âge AVS des femmes. Nous en avons suffisamment parlé – nous avons même organisé une manifestation nationale couronnée de succès – pour que chaque personne soit dûment informée. Il aurait été facile à la majorité parlementaire de donner au peuple l'opportunité de se prononcer vraiment démocratiquement en scindant en deux lois distinctes les éléments proprement dits de la 10e révision de l'AVS et la question de l'âge. Nous aurions ainsi pu nous prononcer en toute clarté sur ces deux thèmes différents, sans subir le chantage de devoir accepter l'augmentation de l'âge AVS des femmes si nous voulons – ce qui est le cas de nous toutes – également la 10e révision de l'AVS. Il est des méthodes politiques qu'il faut savoir dénoncer, même si le référendum est douloureux, et il s'agit de ne pas se tromper d'adversaires.

Je regrette que l'équipe rédactionnelle de Femmes suisses ait cru devoir se lancer dans la bataille en utilisant des procédures judiciaires, car je crois fermement que les femmes peuvent gagner la 10e révision de l'AVS contre les conservateurs sans devoir payer le prix d'un relèvement arbitraire de l'âge de la retraite, sans véritable égalité et sans retraite à la carte. De surcroît, en restant pleinement dans le schéma classique: si les femmes veulent des améliorations de leur condition, elles doivent d'abord payer le prix que leur fixent traditionnellement les machistes de tout bord.

Christiane Brunner, conseillère nationale, coprésidente de l'USS

Vos réactions

Plusieurs de nos correspondantes rappellent les raisons de s'opposer à l'élévation de l'âge de la retraite pour les femmes: inégalités salariales, doubles journées de travail, pas d'assurance maternité, vulnérabilité particulière des femmes au chômage, etc. La plupart reconnaissent que la position de *Femmes suisses* a toujours été claire à ce sujet, et nous reprochent «seulement» d'avoir choisi une mauvaise stratégie, de nous être laissé manipuler et/ou d'avoir employé, avec notre action, une méthode inacceptable. Aucune ne met clairement en cause la bonne foi de *Femmes suisses* sur le refus de l'élévation de l'âge. Toutefois, une lectrice écrit:

«L'arme que vous utilisez est celle des mauvais perdants et de la droite la plus conservatrice et la plus machiste: invoquer un soi-disant vice de forme pour faire échec aux droits populaires parce qu'on est pas d'accord sur le fond (...)». Nous ne savons pas si, dans l'esprit de cette lectrice, le «fond» avec lequel nous ne serions pas d'accord est le principe du maintien de l'âge de la retraite à 62 ans ou le risque de perte des points positifs de la révision.

Ce passage est par ailleurs emblématique des critiques suscitées par la méthode que nous avons utilisée. On nous reproche

d'avoir organisé une «chasse aux sorcières pour diviser les femmes» et d'avoir «bafoué les droits démocratiques» en demandant l'annulation de dizaines de milliers de signatures, ainsi que d'avoir laissé entendre que les promotrices du référendum sont de mauvaise foi. Toujours en ce qui concerne la méthode, une autre critique récurrente porte sur l'insuffisance de l'information fournie à nos lectrices avant de prendre une initiative aussi radicale. Notre position, «unilatérale», n'a été préparée, nous reproche-t-on, par aucun débat.

Passons maintenant à l'essentiel des réactions négatives reçues, qui portent sur le fond de notre décision de nous opposer au référendum. Notre stratégie, écrivent nos correspondantes, est «contreproductive», elle achève de «brouiller les cartes» après les nombreux changements de position au sein de la gauche, elle traduit «un masochisme inquiétant», alors que les féministes devraient «oser revendiquer» et montrer qu'elles sont «prêtes à risquer le tout pour le tout». Il est par ailleurs «malhonnête», écrit une lectrice, de laisser croire aux femmes que le retour de l'âge de la retraite à 62 ans pourrait être obtenu ultérieurement, en des temps meilleurs. Certaines lectrices parlent de manipulation et nous accusent de faire le jeu des partis de droite, comme celle qui écrit: *«Vous vous laissez utiliser par celles qui veulent «casser de l'extrême-gauche» au lieu de garder le mouvement féministe uni.»*

Le ton de plusieurs lettres est empreint de colère et d'indignation. Cependant, certaines de ces lectrices fâchées affirment en même temps être convaincues qu'entre elles et nous il n'y a pas de désaccord sur le fond. Nos correspondantes ne sont d'autre part pas tout à fait unanimes sur la question de savoir si tou-te-s les signataires du référendum ont réellement pris conscience du fait qu'il entraîne la remise en question des autres points de la révision.

Une lectrice, pourtant favorable au référendum, se déclare convaincue que cette voie-là est piégée au même titre que celle que nous avons choisie. Sa lettre est un vibrant appel à l'unité du mouvement féministe. Un appel qui trouve un écho dans plusieurs autres lettres, y compris les plus virulentes. Les initiatives sont bien sûr évoquées comme un terrain d'entente possible.

Ont écrit pour dénoncer l'action de *Femmes suisses:*
Christiane Brunner (USS);
Anne Giroud et Suzanne Hobi (FTMH);
Catherine Fussinger, Magalie Gafner, Cynthia Kraus, Chantal Ostorero (Collectif Femmes en grève);
Nina Belfouzi, Béatrice Benzonelli, Michela Bovolenta, Claudia De Gasparo, Suzanne Peters, Magdalena Rosende, Cinzia Schenini (Comité du 14 juin);
Marina Decarro, Janine Revillet, Marianne Huguenin, Marie-Thérèse Sautebin, Monique Cossali Sauvain et Suzanne Sisto-Zoller.

Chères correspondantes fâchées,

Vos réactions de colère ne nous ont pas laissées insensibles et nous ont même touchées. A plusieurs des reproches qui nous sont adressés nous devons une réponse.

Certes, si nous avons régulièrement, au cours des derniers mois, informé nos lectrices des tenants et aboutissants de la 10e révision de l'AVS, nous n'avons pas, à proprement parler, provoqué un large débat. Nous n'avons pas expressément invité les référendaires ou celles qui se disent féministes et qui approuvent le relèvement de l'âge de l'AVS à s'exprimer dans nos colonnes. Aurions-nous dû le faire? Un espace a toujours été ouvert à celles qui désirent l'utiliser. Aurions-nous dû inciter plus activement nos lectrices à nous écrire sur ce sujet-là en particulier?

La position de *Femmes suisses* est-elle réellement une position marginale comme une lectrice le suggère dans sa lettre? Rien n'est moins sûr. Notre action a agi comme un révélateur. Combien de femmes, confusément mal à l'aise à l'idée d'un référendum, n'ont pas osé s'exprimer de crainte d'être accusées de trahison. Dès le départ, le débat s'est focalisé sur une seule réponse possible. Le parti socialiste, le premier, a pris position contre le référendum. L'USS, deux jours plus tard, n'a pas suivi. Qui a divisé la gauche? *Femmes suisses*? Aujourd'hui seulement – et peut-être bien parce que nous avons relancé le débat – les langues se délient. N'avons-nous pas simplement dévoilé au grand jour la non-unité des femmes? Elles sont loin de former un seul corps derrière le référendum. A moins que l'on ne concède la qualité de féministe qu'à un certain groupe de femmes, situé plutôt sur la gauche syndicaliste de l'échiquier politique? A une époque où les femmes sont tellement divisées, le comité de *Femmes suisses* n'avait-il que le droit de se taire? Notre prise de position a été mûrement réfléchie. Nous représentons, au sein du comité de rédaction, toutes les tendances politiques. Nous n'avons pas de «stratégie» politique à défendre. Notre position a toujours été très claire quant à notre refus de voir s'élever l'âge de la retraite. C'est entre dogmatisme et pragmatisme que se creuse un fossé. L'idéologie doit-elle vraiment prendre le pas sur la réalité du terrain? *«Refuser le référendum, c'est cautionner la politique de droite, on ne peut admettre d'ouvrir la porte à la détérioration de nos acquis sociaux, le référendum est la seule réponse possible à l'arrogance crasse des parlementaires, on ne va pas tendre l'autre joue, etc.»* Ces phrases tirées des lettres de nos lectrices démontrent bien qu'au-delà de la tactique, au-delà de l'augmentation de l'âge de la retraite, pour un certain nombre de féministes, montrer qu'on est en colère pèse plus lourd dans la balance que les avantages indéniables de la 10e révision. Au nom d'une revendication de principe, elles préfèrent jeter le bébé avec l'eau du bain, renoncer à tous les avantages en ayant par ailleurs donné le meilleur d'elles-mêmes pour les obtenir.

Et qui détient la vérité? Qui peut affirmer aujourd'hui, sans risque de se tromper que telle ou telle position est la meilleure? Considérer la pesée des intérêts, penchant vers un oui partiel à l'AVS, comme une vulgaire compromission est par trop réducteur.

Nous l'avons dit et nous le répétons, nous respectons le choix de celles qui ont préféré la voie du référendum. Nous regrettons profondément de les avoir blessées, mais nous revendiquons le droit de choisir une autre voie.

En lançant un pavé dans la mare, nous avons réagi contre la méthode utilisée. Nous savons aujourd'hui que le référendum a abouti. 141 879 signatures ont été validées par la Chancellerie. 17 863 listes, soit 76 486 signatures, portaient la mention que nous contestions, soit le titre choisi par l'USS «référendum contre le relèvement de l'âge de la retraite des femmes».

Selon une jurisprudence, les conditions énoncées à l'article 60 de la loi sur les droits politiques fixe des conditions *minimales.* Cela n'interdit pas expressément, outre la désignation officielle, qu'on y ajoute un titre librement choisi. La Chancellerie a considéré aussi qu'il n'y avait pas tentative d'induire les citoyens actifs en erreur et que *«certains éléments de propagande peuvent aussi faire partie du débat politique et servir judicieusement à clarifier les idées».*

Un point de vue semble se dégager qui pourrait refaire l'unité entre féministes, c'est celui de la retraite à la carte, seule réponse possible à l'inégalité des diverses situations dans lesquelles se trouvent les femmes. Là doivent se reconcentrer toutes nos forces pour la 11e révision de l'AVS.

Le débat reste ouvert. Dans nos prochains numéros, nous reviendrons en détail sur ce que représente financièrement la 10e révision pour les diverses classes de femmes. Nous y présenterons également le point de vue de toutes celles qui se réclament du féminisme et dont les positions sont compatibles avec cet engagement.

La rédaction